Bulletin de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : No 75 rue du Carondelet.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 17 JUILLET 1889.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Quittera le quai Canal, ce jour, Mercredi, à 3 heures, pour faire le service de la Rivière Tchefuncte et de la gare non-stop (Orange Springs) comme suit :

Notre Mandeville et Madisonville :

TOUS LES JOURS (le dimanche et le mercredi exceptés) à l'arrivée du train de chemins F. M.

DE RETOUR.

Il laissera MADISONVILLE à 5.30 A. M.

EXCURSIONS :

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Bloomsburg :

DIMANCHE et MERCREDI, à l'arrivée du train de 9 h. P. M.

Prix du trajet d'un côté 50 cents ; Prix (aller et retour) pour toutes les localités, ce jours d'excursion, $1 00.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Mandeville & Madisonville, au pied de la rue Conti.

W. G. COYLE & CIE, Agent.
14 août — No. 47 rue Carondelet.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne (favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.

LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 20 juillet
LA NORMANDIE, Cottier, samedi, 27 juillet
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 3 août

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine..... $100 et $120
et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe..... $60
Entrepont, $35, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Billets, aller et retour, à prix réduits.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART,
Agent principal à la Nouvelle-Orléans,
51 Carondelet.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi, 17 juillet, à 5 P. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants :
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer

LOUISIANA,
Capt. Gager.

sera en cas non vous au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. Cent
Passage—Cabine..... $40
Entrepont..... 30
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
dans—1 an Rue Carondelet No 61

CHLORO-NAPTHOLEUM prévient la décomposition ou putréfaction, et embaumera un corps.
7juil—3m

CHEMINS DE FER.

Mississippi Valley ROUTE.

Louisville, New Orleans and Texas RAILWAY.

Arrivée.	Départ.
No1 Fast mail 9.00a.m.	No2 Fast mail 4.00pm.
No3 Express. 5.45p.m.	No 4 Expres. 8.00a.m.
No5 Baton Rouge accommodation, 10.10a.m.	No 6 Baton Rouge accommodation, 4.10 p.m.

Les trains No 1 et 2 ont des chars-dortoirs Pullmans entre la Nouvelle Orléans, Memphis et entre Vicksburg et Vicksburg. Les passagers peuvent rester dans les chars-dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.

Les trains Nos 3 et 4 vont entre la Nouvelle-Orléans et Vicksburg. Les trains Nos 5 et 6 vont entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge.

Des correspondances de trains se font à Harrisburg, Hazelhes et autres endroits sur le N. J. & C., à Vicksburg avec le V. S. & P. et V. & M. RR., à Memphis, avec les lignes divergentes sur Little Rock, Hot Springs, Kansas City, St-Louis, Chicago, Louisville, les villes de l'Est et tous les endroits du Nord.

Renseignements pour les Billets 61 rue St-Charles.

F. R. ROGERS, R. F. REYNOLDS,
Agt.-gen. p. pass. Commercial Agent.
R. W. HOW, A. M. CROKE,
Agent-gén. p. pass. Ass. G. M.
Memphis, Tenn. Nlle-Orléans, La.
4 nov—

Queen and Crescent Route,
Ligne la plus courte de 961 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps, 27 heures.

La ou le plus rapide, la ligne la plus courte, via Chattanooga pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.

La ligne courte, via Lexington, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara et le Canada, New York, Boston, les Montagnes Blanches et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est.

Nouveau chemin à la N. O., 24 et Charles et un dépôt, coin Prytania et Louisa.

S. H. Gurnett, Div. Pass. agent, Nlle-Orléans, La.
D. G. Edwards, Gen'l Pass. agent, Cincinnati, O.
24 août—

Chemin du Sud de la Nouvelle-Orléans et Texas et de la Californie.
Southern Pacific Co. Atlantic System via Texas La. & Texas R. R. & N. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily..... 3.15 am	Pacific Express, daily..... 6.10 pm
San Antonio Express, daily..... 7.00 pm	New Orleans Exp. to San Antonio, daily..... 9.00 am

Pullman vestibule cars New Orleans et San Francisco, sans changement entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Tickets à destination avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les wagons-lits à acheter bien longtemps à l'avance pour les points du Nord.

F. M. MORGAN, Gen'l Manager.
J. S. SUMNERLIN, Gen'l Manager.
W. C. WARNER, Gen. Pass. Agt.
27 mai—1an

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

OUVERTURE DU BUREAU, en vertu de la charte de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, 86 rue Carondelet, le 1er janvier 1889.

Primes d'assurance..... $167,121 21
Primes payées..... 8,152 52
Primes en suspens..... 2,000 00
Primes encaissées de 1887..... $177,273 73
Total des primes..... $177,273 73
Intérêts, loyers et escompte..... 6,152 52
$187,426 25

A déduire :
Primes non terminées (portefeuille)..... $49,600 79
Primes payées pour assurances non expirées, en échange de l'Etat de la Louisiane, le compagnie ayant assuré d'autres cette chose de Mississippi..... 39,574 01
Autres primes remboursées..... 7,600 72
Réassurances..... 2,000 00
$98,774 50
Revenus net..... $128,597 66

A déduire :
Réclamations de feu de 1888..... $100,191 34
Réclamations maritimes de 1888..... 1,276 43
Réclamations de rivières de 1888..... 510 72
Pertes payées pour 1888..... $102,978 49
Commissions..... 18,110 27
Taxes et licences de l'Etat et de la ville..... 3,189 73
Frais de cour et honoraires d'avocats..... 326 67
Board of Underwriters, Schooner, Corps de Sauvetage..... 4,023 66
Dépenses générales, intérêt et escompte..... 20,242 23
Profits et pertes..... 9,324 17
$156,295 17
$32,348 14

A quoi doit être ajouté : Pertes survenues à l'année 1887 et payées pendant l'année 1888, savoir :

Pertes de feu de 1877 payées en 1888.....	$44,046 66
Pertes maritimes de 1887 payées en 1888.....	6,975 66
Pertes de rivières de 1887 payées en 1888.....	21,476 30
	72,496 98
	104,845 12

La compagnie possède l'actif suivant, en cours du marché, 31 décembre 1888 :

Argent dans les banques.....	$27,242 71
Argent en caisse.....	20,065 52
Bons de bonifie de la Nlle-Orléans, à primes courantes à pour moins de 1 pour cent (Cost $120,254 20, St. Bernard Steam Fire Company, $1,000 00) Bons, valeur.....	121,254 20
Bons de la Louisiane, 2 pour cent, valeur.....	2,000 00
Bons de la Nlle-Orléans, 4 pour cent, valeur.....	4,000 00
Actions de la Nlle-Orléans, valant le double du montant.....	26,813 11
Prêts sur demande garantis par titres valables.....	56,848 97
Billets à renouveler pour primes.....	4,444 56
Propriétés immobilières et meubles de bureau.....	79,244 56
Warrants de l'Etat.....	1,325 70
Débiteurs divers.....	634 52
	$346,124 07
Intérêt échu en 1888 sur billets hypothécaires et prêts.....	3,176 26
	$349,510 93

PASSIF.

Créanciers divers, dividendes non réclamés.....	$1,166 75
Pertes ajustées, payables en 1889.....	12,606 26
Pertes non ajustées, payables en 1889.....	3,269 75
	$17,042 76

Surplus net en des pertes de prêts..... $332,468 17

L'Etat ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

(Signé) J. TUYRE, Président.
JOS. A. SIRUCE, Secrétaire.

Fait et signé ceux soussignés ce jour, 17e jour de janvier, 1889.

(Signé) JAS. FARRY,
(Scoss.) Secrétaire.

DIRECTEURS.

W. G. Vincent, H. Lowenstein,
E. J. Bobet, F. Penn,
C. F. Dugnaux, G. Pilot,
D. Fuhr, A. Schreiber,
H. Gally, C. H. Schmidt,
J. W. Hincks, J. Tuyre.
22juin—1m

SERVEZ-VOUS de Chloro-Naptholeum pour détruire les maladies, les germes ou les contagions. A vendre par tous les droguistes.
7 juil.—3 m.

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PRISON GONTHIER, A COVINGTON, LNE. — M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. Gonthier, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport :

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants :

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium : 963 mmgs. par gallon. (263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition si douce crénique, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents :

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, le rend digestive :

2. Les 963 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible ;

3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Cornegie Brothers & Co., à Braddock, Allegheny County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, le maître lui a donné un certificat :

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires en ce moment, nous avons dû, de la diminuer, nécessaire du nombre des employés, nous avons, à notre grand regret, dû renvoyer quelques-uns des services de M. Léon Bolandard, chimiste au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Sixième Exercice Annuel

La Compagnie, conformément à ses chartes, publie ci-dessous, le 31 décembre 1888 :

Sur les risques d'incendie.....	$[illegible]
Sur les risques de rivières.....	10,027 [illegible]
Sur les risques de mer.....	10,061 [illegible]
	$[illegible]
A déduire : Primes non expirées de 1887.....	[illegible]
Total des primes.....	$[illegible]
A déduire : Intérêts et profits et pertes.....	$ 24,000 [illegible]
Revenus total.....	$[illegible]
A déduire : Pertes payées : Feu.....	$126,736 [illegible]
Sur risques de rivières.....	2,917 [illegible]
Sur risques maritimes.....	1,[illegible]
Total pertes payées	$[illegible]
Commissions.....	[illegible]
Taxes et licences.....	[illegible]
Board of Underwriters, Schooner, Corps de Sauvetage, Bureau, Impr. Imprimés, Loyer, Intérêt et escompte.....	27,044 00
Total des déboursés.....	$[illegible]
Surplus.....	$[illegible]

Distribué comme suit :
Réserve pour sinistres non réglés..... $[illegible]
Réserve pour pertes ajustées et non payées..... 27,000 00
Divers comptes de décembre 1888 non payés..... 1,[illegible]
Profits et pertes..... 45,[illegible]
$[illegible]

ACTIF

A la valeur du marché :
Argent en banque..... $[illegible]
Argent en trésorerie..... [illegible]
$[illegible] bons municipaux de la Nlle-Orléans..... $[illegible]
$[illegible] bons consolidés de la Nlle-Orléans, comptant Compagnie..... [illegible]
$[illegible] bons de la ville de la Nlle-Orléans..... [illegible]
$[illegible] bons de la Louisiane 4 pour cent..... [illegible]
Prêts sur demande garantis par titres valables..... [illegible]
Une action de B. O. Produce Exchange..... [illegible]
Une action de H. O. Sugar Exchange..... [illegible]
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Company..... [illegible]
Intérêts de la N. O. Warehouse Co. [illegible]
Intérêts de la N. O. Sugar Exchange..... [illegible]
Cash en caisse et en banque..... [illegible]
Meubles, ustensiles, stalles de bureau..... [illegible]
$[illegible]

PASSIF.

Capital-actions..... $[illegible]
Réserve pour sinistres non réglés..... [illegible]
Réserve pour primes non expirées..... [illegible]
Réserve pour primes non payées..... [illegible]
Divers comptes..... [illegible]
Dividendes..... [illegible]
Surplus..... [illegible]
$[illegible]

L'actif ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILCHENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé ceux soussignés ce 15 janvier 1889.

M. T. DOUBIS, notaire.

Nous, membres du Comité de Gérance de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions, sur le rapport qui précède, signé au nom de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente fidèlement la situation.

(Signés) JOHN E. MOORE, Jr.,
F. F. MERGE,
J. C. KENEY,
HENRY L. WOODWARD,
MORRIS SCHWARZGUER.

A une réunion du Conseil de Direction de la Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux détenteurs des dettes (Paiété-Actions) nommés ci-dessus de QUATRE POUR CENT par an, le capital et de porter la somme de $19,365 14 au crédit du Fonds de Sûreté.

SCOTT McGEHEE,
Secrétaire.

Nlle-Orléans, 15 janvier, 1889.

DIRECTEURS.

H. Gally,	S. P. Hartson,
John T. Moore, Jr.,	J. E. Breed,
D. Fuhr,	J. E. Bruns,
M. Schwabacher,	Leon Trepagnier,
R. Milhaud,	Rev. T. Hopkins,
Adolph Meyer,	Rev. J. Leacher,
Joseph David,	J. Bonneau,
D. A. S. Venable,	E. Rouelle,
T. J. Woodward,	J. F. Cowperthwaite,
William Mehle,	Frank Baker,
Louis Bush,	Henry Schorr,
	Ernest Milchenberger.

17 janv—1m

ETAT DE SITUATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES

"HOME"

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Pour l'année prenant fin le 31 décembre 1888

ENCAISSEMENTS.

Primes sur les risques d'incendie.....	$242,020 43
Primes sur les risques de rivières.....	30,191 74
Primes sur les risques de mer.....	4,192 01
Primes non expirées de 1887.....	61,097 51
Moins primes non expirées de 1888.....	$341,000 49
	61,125 36
	$280,875 14
A AJOUTER. Escompte et intérêt.....	$21,744 20
Loyers.....	900 —
	$22,644 20
	$303,504 36

DÉBOURSÉS.

Pertes par l'incendie.....	$112,090 36
Pertes sur les rivières.....	1,612 64
Commissions.....	4,419 77
Taxes et dépenses.....	73,124 24
Réassurances pour pertes non ajustées.....	21,921 59
Dividende payé en juillet 1888.....	20,000
Dividende payable en janvier 1889.....	11,000
	$244,170 60
Profits nets.....	$ 59,334 16

La Compagnie possède l'actif suivant :

	1888.
$167,000 Bons municipaux Consolidés de la Nlle-Orléans.....	$167,000 00
Argent en banque.....	149,145 56
Billets à recevoir (Prêts et Comptes courants).....	69,060 00
1000 actions de la Chambre de commerce de la Nlle-Orléans (Cost $10,000)	10,000 00
10 actions de la Banque Hypothécaire Mutuelle.....	1,200 00
Primes en voie de perception.....	43,625 52
Total.....	$440,030 56

Nous, soussignés, jurons solennellement que ce qui précède est un exposé sincère et véritable de la Nlle-Orléans.

THOS. SUTTON, Président.
JNO. C. HYNES, Secrétaire.

Jos. Bayle, notaire, et W. T. Martin et R. Lanaux, témoins, ont signé ceux soussignés ce jour, 31 décembre 1888.

Nous, soussignés, membres du Comité de la Compagnie d'Assurances de Home, certifions, sur le rapport ci-dessus, que l'actif de la Compagnie est tel que le rapport.

GEO. LANAUX, Jr.,
Président.

Fait et signé ceux soussignés, 15 janvier 1889.

GEORGE H. ARNEY,
Secrétaire.

ASSURANCES.

Six-neuvième Exercice Annuel

L'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

OUVERTURE DU BUREAU, en vertu de la charte de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, 86 rue Carondelet, le 1er janvier 1889.

Primes comptant.....	
Primes en cours de recouvrement.....	$[illegible]
Sur risques de feu.....	[illegible]
Sur risques de rivières.....	4,[illegible]
	$[illegible]
A déduire : Primes non expirées de 1887.....	39,000 00
Total des primes.....	$[illegible]
A déduire : Intérêts et profits et pertes.....	13,000 04
Revenus total.....	$[illegible]
A déduire : Pertes payées : Feu.....	$[illegible]
Sur risques de rivières.....	1,126 07
Sur risques maritimes.....	767 81
Total des pertes payées.....	$[illegible]
Commissions.....	[illegible]
Taxes et licences.....	[illegible]
Board of Underwriters, Schooner, Corps de Sauvetage.....	[illegible]
Dépenses générales, intérêt et escompte.....	[illegible]
Profits et pertes.....	[illegible]
	$[illegible]
A déduire : Pertes payées pour sinistres non réglés.....	$[illegible]
Pertes payées pour sinistres non réglés.....	[illegible]
Dividende payé en juillet 1888.....	[illegible]
Dividende payable en janvier 1889.....	[illegible]
	$[illegible]
Surplus.....	$[illegible]

Distribué comme suit :
Réserve pour sinistres non réglés..... $[illegible]
Réserve pour primes non expirées..... [illegible]
Réserve pour primes non payées..... [illegible]
Divers comptes de décembre 1888 non payés..... [illegible]
Profits et pertes..... [illegible]
$[illegible]

ACTIF

A la valeur du marché :
Argent en banque..... $[illegible]
Argent en trésorerie..... [illegible]
$[illegible] bons municipaux de la Nlle-Orléans..... [illegible]
$[illegible] bons de la ville de la Nlle-Orléans..... [illegible]
$[illegible] bons de la Louisiane 4 pour cent..... [illegible]
Prêts sur demande garantis par titres valables..... [illegible]
Une action de B. O. Produce Exchange..... [illegible]
Une action de H. O. Sugar Exchange..... [illegible]
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Company..... [illegible]
Intérêts de la N. O. Warehouse Co..... [illegible]
Intérêts de la N. O. Sugar Exchange..... [illegible]
Cash en caisse et en banque..... [illegible]
Meubles, ustensiles, stalles de bureau..... [illegible]
$[illegible]

PASSIF.

Capital-actions..... $[illegible]
Réserve pour sinistres non réglés..... [illegible]
Réserve pour primes non expirées..... [illegible]
Réserve pour primes non payées..... [illegible]
Divers comptes..... [illegible]
Dividendes..... [illegible]
Surplus..... [illegible]
$[illegible]

L'argent présidant ces une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.

LLOYD H. COLEMAN, Président.
GEO. H. PERRY, Secrétaire.

(Signés) [illegible]

Fait et signé ceux soussignés ce 15 janvier 1889.

CHAS. E. ARNEY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion ordinaire tenue le 31 de ce mois, a résolu de payer sur dettes (en cours) de la Compagnie, de DIX POUR CENT, sur le capital-actions, payable immédiatement, et de placer $[illegible] en crédit du Fonds de Sûreté.

DIRECTEURS.

Lloyd Martin,	E. A. Wagner,
W. W. Gill,	Geo. C. Perry,
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]